

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1941)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Extrait du 27 rapport de gestion de la Caisse de secours pour artistes suisses pour l'exercice de 1940  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-626535>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aktion der Stadt Zürich zur Förderung der bildenden Kunst.

Wie eine Pressenotiz bereits mitgeteilt hat, haben sich an der diesjährigen Aktion der Stadt Zürich, die wieder mit finanzieller Mithilfe von Bund und Kanton durchgeführt werden konnte, 298 Bewerber mit rund 600 eingesandten Werken beteiligt.

Auf Antrag der von Maler Max Gubler präsierten Jury wurden vom Stadtrat 36 Gemälde, 10 Plastiken, 2 Aquarelle und 9 graphische Arbeiten für die Summe von Fr. 36,385.— erworben. Die angekauften Werke waren in der Zeit vom 15. bis 25. November im Kunsthaus zur freien Besichtigung ausgestellt.

Seit dem Jahr 1932 führt die Stadt Zürich Ankaufsaktionen durch. Anfänglich waren es reine Notstandsaktionen, bei welchen die Bedürftigkeit der Bewerber in der Auswahl der Werke mitberücksichtigt wurde. Dabei kam, trotz Vorbesichtigung und Auswahl durch eine Künstlerkommission Manches in öffentlichen Besitz, was die Erwerbung durch den Staat sonst kaum gerechtfertigt hätte. Sodass die Vermengung von Kunstpflege und Unterstützung nach wenigen Jahren zu Gunsten einer rein qualitativen Auswahl fallen gelassen wurde.

Der gute Eindruck, den die Ausstellung der diesjährigen Erwerbungen machte, rechtfertigt vollauf solche Ankäufe von Kunstwerken, macht deren Verteilung in Sammlungen, Verwaltungsgebäude und Schulen erfreulich und belohnt die Mitglieder der Jury für mehrtägige mühevollen, ehrenamtliche Arbeit.

Dem Stadtpräsidenten von Zürich, Ständerat Dr. Klöti, und den Mitgliedern des Stadtrates sei auch an dieser Stelle der Dank der Künstlerschaft für verständnisvolle und grosszügige Förderung der künstlerischen Arbeit ausgesprochen.

J. RITZMANN.

Am 14. Dezember beging A. Jäger, Maler in Twann, den 60. Geburtstag. Der Z. V. gratulierte.



RENÉ AUBERJONIS, Lausanne.

### Erledigte Wettbewerbe.

**Wandbild-Wettbewerb.** Für die Bemalung einer Durchgangswand im Ausbildungsgebäude in Dübendorf ist ein zweiter beschränkter Wettbewerb veranstaltet worden, zu dem fünf Künstler eingeladen wurden. Die zur Beurteilung der eingesandten Entwürfe eingesetzte Jury ist am 14. November in Dübendorf zusammengetreten und hat nach einlässlicher Prüfung aller Entwürfe die Ausführung der Arbeit Karl Hügin, Maler in Bassersdorf, übertragen. Alle zum Wettbewerb eingesandten Arbeiten waren ab Dienstag, 18., bis und mit 23. November im Zürcher Kunsthaus zur freien Besichtigung ausgestellt.

### Technisches.

Mit Freude habe ich gesehen, dass in der *Schweizer Kunst* wieder Raum ist für technische Erörterungen.

Ich bin auf der Suche nach einer guten Tempera-Emulsion. Ei-Emulsionen kann man kaum mehr machen, da Eier nicht mehr immer erhältlich sind.

Ich habe also zum « Dörner » gegriffen und dessen Wachs-Emulsion probiert (dritte Auflage, Seite 231).

Resultat: Eine dicke Paste, die vielleicht als Hautpflegemittel brauchbar ist, keinesfalls aber als Malmittel, da sie sich mit Wasser gar nicht verträgt.

Ich erlaube mir nun folgende Anfrage:

Weiss einer der Herren Kollegen ein brauchbares, selbst ausprobiertes Rezept für eine Wachs-Emulsion, oder aber eine andere Emulsion, die geschmeidig ist und wasserfest auftröcknet?

Für positive Beantwortung wäre ich sehr dankbar.

Carl BIERI.

## Extrait du 27<sup>e</sup> rapport de gestion de la Caisse de secours pour artistes suisses pour l'exercice de 1940.

Depuis que notre Caisse de secours existe, nous n'avons jamais versé une si grande somme pour secours et indemnités de maladie que pendant l'exercice de 1940; elle se monte à fr. 25,962.— (1939: fr. 16,038.—).

Les secours atteignent le montant de fr. 22,130.— (1939: fr. 13,254.—), soit une augmentation de fr. 8876.— comparativement à l'année précédente. Des secours ont été versés dans 60 cas (1939: 40 cas) à des artistes domiciliés dans 13 cantons: Appenzell, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, St.-Gall, Tessin, Uri, Vaud et Zurich.

Les indemnités de maladie se montent à fr. 3832.— (1939: fr. 2784.—), augmentation fr. 1048.—. Elles se répartissent entre 14 cas (1939: 12 cas) dans les 5 cantons suivants: Bâle, Berne, Genève, Tessin et Zurich.

Les comptes bouclent par un excédent de fr. 6367.95 (1939: fr. 6326.20).

La fortune de la caisse se monte à fr. 298,115.72 compte tenu des sommes dont l'administration a été confiée à notre caisse (1939: fr. 279,627.77). La fortune se compose principalement de titres cotés d'un montant nominal de fr. 316,000.—. A la fin de l'exercice, la valeur en bourse de ces obligations atteint fr. 308,662.50, soit fr. 31,564.45 de plus que la valeur inscrite au bilan de fr. 277,098.05.

Nos placements nous ont rapporté pendant cet exercice un revenu en intérêts de fr. 10,226.56 (1939: fr. 10,279.01).

Dans ces temps difficiles la *Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses* a eu la bonté de mettre à notre disposition la somme de fr. 5000.— pour secourir ses membres dans la détresse. Pendant l'exercice, nous avons prélevé dans 6 cas un montant total de fr. 1150.—. Le solde de fr. 3850.— est reporté.

La *Fondation Ulrico Hoepli* nous a fait parvenir la somme de fr. 10,000.—.

La Caisse de secours a reçu les *dons* suivants :

Ateliers d'artistes de l'Exposition nationale suisse ..	Fr. 279.65
E. A. Herrmann, Zurich .....	» 87.—
Arch. Freytag, Zurich .....	» 125.—
un donateur désirant garder l'anonymat .....	» 2000.—
une donatrice désirant garder l'anonymat .....	» 500.—
S. A. pour la construction de logements pour ouvriers, Zurich .....	» 350.—
E. B. B. ....	» 2.40
M. A. Malche, Genève (don de l'excédent laissé par une collecte faite au profit de M. Baud-Bovy, Genève)	» 306.65
Touring-Club, Genève .....	» 20.—
« Accidents, Winterthour » .....	» 1000.—
D <sup>r</sup> Fehlmann, Winterthour .....	» 100.—
un artiste-peintre .....	» 500.—
Union de Banques Suisses .....	» 100.—
Henri Boissonnas, Zurich .....	» 20.—
W. H., Zurich .....	» 50.—
au total...	Fr. 5440.70

Pour faire face à ses obligations statutaires, la caisse compte dans une grande mesure sur les dons qu'elle peut recevoir. Depuis sa fondation, il y a vingt-sept ans, la plus grande partie — 61,80 % — des secours accordés par la caisse s'élevant à fr. 337,063.70 a été couverte par les dons dont le montant atteint fr. 208,306.11.

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs et les assurons que nous administrons les dons avec soins et les utilisons, conformément à leur but, exclusivement pour secourir les artistes tombés dans le besoin.

Considérant le but poursuivi par notre caisse, les deux banques auprès desquelles sont déposés une partie de nos liquidités et nos titres ont aimablement renoncé à prélever un droit de garde. Nous les remercions pour cet appui. Nous remercions en outre l'imprimerie du Grütli, qui nous a fourni gratuitement des formules de demande de secours et des blocs de quittances.

Notre caisse accepte avec reconnaissance le don le plus petit et en fait l'emploi le plus approprié. Nous tenons à la recommander à la bienveillance et à la générosité de ses membres et de tous les amis des beaux-arts.

#### Liste des membres du Comité :

- M. le D<sup>r</sup> H. Koenig, Président, Alpenquai 40, Zurich,
- M. W. Fries, vice-président, Klosbachstrasse 150, Zurich,
- M. G. E. Schwarz, trésorier, Alpenquai 40, Zurich,
- M. E. Lüthy, secrétaire, Splügenstrasse 9, Zurich,
- M. W. Röthlisberger, assesseur, Thielle.

Les versements pour la Caisse de secours doivent être faits au Compte de chèques postaux Zurich VIII 4597.

### Question technique.

J'ai vu avec plaisir l'*Art suisse* faire de nouveau une place aux débats d'ordre technique.

Je suis à la recherche d'une bonne émulsion pour la détrempe ; on ne peut plus guère, vu la rareté des œufs, préparer l'émulsion à l'œuf. J'ai alors consulté Dörner et essayé son émulsion à la cire (3<sup>e</sup> édition, page 231).

Résultat : une pâte épaisse, utilisable peut-être pour les soins de la peau, mais non pas pour la peinture car elle est incompatible avec l'eau.

C'est pourquoi je me permets d'adresser aux collègues la question suivante : L'un d'eux connaît-il une recette utilisable et expérimentée par lui d'émulsion à la cire ou autre, qui soit ductile et, en séchant, résiste à l'eau ?

Je lui serais reconnaissant d'une réponse positive.

Carl BIÉRI.

### Action de la Ville de Zurich en faveur des beaux-arts.

Ainsi que l'a annoncé un communiqué de presse, 298 participants ont présenté environ 600 œuvres à l'action de la ville de Zurich, entreprise cette année de nouveau avec l'aide financière de la Confédération et du canton.

Sur proposition du jury, présidé par le peintre Max Gubler, le Conseil communal fit l'acquisition, pour la somme de fr. 36,385.— de 36 peintures, 10 sculptures, 2 aquarelles et 9 travaux d'art graphique. Les œuvres achetées furent exposées au public, au Kunsthaus, du 15 au 23 novembre.

La ville de Zurich effectue des achats sous cette forme depuis 1932. Il s'agissait au début de pures actions de secours et la situation nécessitante de l'artiste entraînait en ligne de compte dans le choix des œuvres. Malgré l'examen préalable et le choix faits par une commission d'artistes, bien des œuvres entrèrent ainsi dans le domaine public dont l'acquisition par l'État n'aurait autrement guère été justifiée. C'est pourquoi les deux notions d'encouragement des beaux-arts et de secours furent après peu d'années dissociées l'une de l'autre, en faveur d'un choix basé uniquement sur la qualité.

La bonne impression produite par l'exposition des œuvres acquises cette année justifie pleinement ces acquisitions, en rendant réjouissante la répartition parmi les collections, les bâtiments administratifs et les écoles et constituant pour les membres du jury une récompense pour leur labeur pénible de plusieurs jours, fait à titre gracieux.

Au président de la ville de Zurich, M. le D<sup>r</sup> Klöti, conseiller aux États et aux membres du Conseil communal vont les remerciements des artistes pour l'appui généreux et compréhensif accordé au travail artistique.

RITZMANN.

### Concours jugé.

*Concours de peinture murale.* Un deuxième concours restreint a été ouvert entre cinq artistes pour la décoration picturale d'une paroi du bâtiment d'instruction de Dübendorf. Le jury chargé d'examiner les projets s'est réuni à Dübendorf le 14 novembre ; après un examen approfondi il a chargé Karl Hügin, peintre à Bassersdorf, de l'exécution. Tous les projets soumis ont été exposés du 18 au 23 novembre au Kunsthaus de Zurich.



E. MORGENTHALER, Zürich.